

PALESTINE Solidarité



Bulletin édité par le comité de Gentilly de l'Association France Palestine Solidarité

Numéro 7 avril 2009

L'enjeu des élections israéliennes.

Le contexte

Les élections législatives de la 18^e Knesset (parlement israélien) devaient initialement se tenir en 2010. Ces élections ont été avancées à la date du 10 février 2009 suite à la démission de Ehud Olmert de son poste de Premier ministre et à l'échec de Tzipi Livni, son successeur à la tête du parti Kadima (centre droit), à constituer un gouvernement de coalition.

Les résultats

Le parlement israélien compte 120 sièges. Le parti de Livni, arrive en tête avec 28 sièges. Avec un siège en moins, le Likoud (droite conservatrice) arrive deuxième, et le parti « d'Israël Beitenou » (Israël notre maison), remporte 15 sièges avec à sa tête Avigdor Lieberman. Résultats qui ne donnent une majorité de gouvernement à aucun parti.

Dans ce contexte, c'est finalement Benjamin Netanyahu qui est chargé de la formation du gouvernement. Après le refus de Tzipi Livni, il s'oriente vers un gouvernement improbable très marqué à droite avec une alliance de droite et d'extrême droite malgré, semble-t-il, une caution de gauche que constitue la présence des travaillistes et de leur leader Ehud Barak.

Avec ou sans les travaillistes, ce gouvernement n'augure pas de possibilité d'amélioration de la situation des palestiniens

En effet, que peut-on attendre d'Eoud

Barak, ministre de la défense du précédent gouvernement qui a mené l'agression criminelle à GAZA alors même que le blocus de Gaza continue et que les vivres et les médicaments pourrissent du côté égyptien ?

Que peut-on attendre du parti d'extrême droite Beteinou et de son chef A.Lieberman dont on connaît les agressions verbales scandaleuses envers la communauté arabe et qui préconise le transfert des populations palestiniennes ?

Que peut-on attendre de B.Netanyahu qui s'allie avec l'extrême droite et qui déclare qu'il peut résoudre le conflit avec les palestiniens par la paix économique ?

Mais que veut dire une paix économique quand le blocus de Gaza continue, quand la Cisjordanie subit une colonisation qui se renforce chaque jour, quand 11 000 prisonniers palestiniens croupissent en prison, quand la libre circulation des biens et des personnes n'existe pas, quand tout un peuple est opprimé et humilié ?

Et après ?

Il y a urgence à nous mobiliser pour imposer une autre politique à Israël fondée sur le droit international.

Certains pensent que B.Obama peut peser et imposer un processus de Paix à Israël. Peut-être, mais il ne le fera

que si la pression des opinions publiques accompagne ses efforts.

Cette pression et cette mobilisation doivent se faire prioritairement envers nos dirigeants et ceux de l'Union Européenne pour qu'enfin **ils exigent qu'Israël respecte le Droit International**, qu'ils arrêtent de se donner bonne conscience en reconstruisant ce qu'Israël détruit et qu'ils prennent, dès maintenant, des sanctions contre le gouvernement israélien qui ne reconnaît même pas formellement les droits du peuple palestinien.

La victoire du Likoud c'est l'idée même d'un Etat palestinien qui est niée. La charte de ce parti et sa plateforme électorale de 2009¹ refuse catégoriquement l'existence d'un Etat Palestinien ce que partage avec virulence son principal allié Israël Beitanou.

Nous vous invitons à agir auprès de nos députés, auprès des candidats aux élections européennes et **dés maintenant signer la pétition² pour que le TPI juge les crimes de guerre commis à GAZA** ; le gouvernement Israélien doit comprendre qu'il ne peut pas agir en toute impunité.

¹ http://www.knesset.gov.il/elections/knesset15/elikud_m.htm

² <http://www.france-palestine.org/article11097.html>

C'est notre responsabilité d'exercer une pression sur les responsables politiques français et européens. Avec l'AFPS, demandons pour une paix juste et durable :

- la fin de l'occupation de tous les territoires envahis en 1967 et le démantèlement de toutes les colonies
- la création d'un Etat palestinien indépendant, souverain et viable avec Jérusalem-Est pour capitale
- la reconnaissance du droit au retour des réfugiés conformément à la résolution 194 votée par l'assemblée générale de l'Onu

Gaza, nous restons solidaires

Nous Demandons

- La suspension de l'accord d'association avec Israël,
- La suspension des mesures de « rehaussement » des relations Israël-UE.
- L'arrêt de toute coopération militaire et stratégique.
- Qu'Israël soit jugé pour ses crimes de guerre devant un tribunal international.

Deux mois après le cessez-le-feu du 17 janvier 2009 qui marque la fin de l'offensive contre Gaza, les médias ont tourné la page. Reste une population assiégée qui pleure ses morts dans les décombres et un paysage dévasté. Reste un peuple à qui il est impossible de reconstruire du fait de l'interdiction israélienne.

Les Faits

Le 27 décembre 2008, l'opération militaire israélienne « Plomb Durci » commence ses bombardements de la bande de Gaza, se réclamant de l'intensification des tirs de roquettes palestiniennes vers Israël.

La trêve du 16 juin 2008

entre le Hamas et Israël, initialement prévue pour six mois, envisageait effectivement l'arrêt des tirs palestiniens vers Israël mais elle stipulait la fin des attaques israéliennes sur Gaza et l'arrêt progressif du blocus imposé par Israël depuis juin 2007.

Le blocus ne fut jamais levé, empêchant la population de Gaza d'accéder aux biens les plus essentiels et renforçant, paradoxalement, le recours à une économie informelle passant par les tunnels.

Le 4 novembre 2008, Israël brise à nouveau la trêve en effectuant une incursion dans le territoire Palestinien causant la mort de six palestiniens.

Les bombardements israéliens commencent le 27 décembre 2008 prenant pour cible toutes les infrastructures civiles de Gaza : mosquées, écoles, hôpitaux et des centaines de maisons furent démolies. Trois semaines après, le bilan s'élève à plus de 1 300 morts Palestiniens (dont au moins 300 enfants) et 5 400 blessés. Le conflit crée des dizaines de sans abris et laisse plus de 750 000 palestiniens sans eau courante ni électricité. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, 48% des structures médicales de Gaza ont été détruites ou partiellement démolies. Le 8 janvier 2009, l'ONU se voit forcée de suspendre ses activités à Gaza suite au bombardement d'un de ses convois militaires et à la mort d'un de ses chauffeurs.

Le Centre International de la Croix Rouge, accuse l'armée israélienne d'empêcher l'accès de secours aux vic-



times. Les opérations militaires israéliennes ont engendré une véritable catastrophe humanitaire, renforçant la situation déjà très précaire de la bande de Gaza causée par le blocus israélien.

Les techniques de guerre employées par Israël violent le droit humanitaire international. L'usage d'armes non conventionnelles telles que le phosphore blanc dans des zones fortement peuplées de civils est explicitement interdit par la Convention de Genève.

La complicité française et de l'UE

Jamais elle n'a été si criante. Kouchner avait préparé le terrain en faisant le forcing pour imposer début décembre, dans une quasi clandestinité, le rehaussement des relations Israël-UE, contre l'avis du Parlement européen. Pendant l'offensive sur Gaza, la France et l'union Européenne interviennent uniquement sur le plan humanitaire sans condamnation d'Israël.

Mobilisation citoyenne

Tout au long des 22 jours de cette offensive, nous avons été nombreux à exprimer notre indignation, à organiser la protestation en manifestant dans plus de 200 villes et villages de France.

Après les manifestations, il faut continuer d'interpeller le gouvernement, mais aussi toutes les forces politiques sur leur position pour sortir du conflit.

Pour nous rejoindre :

Ecrire à : Comité local de Gentilly de l'Association France Palestine Solidarité, Point de Rencontre des Solidarités Internationales, 79 avenue Raspail 94250 Gentilly.

Indiquez vos nom et prénom, adresse, téléphones, adresse de messagerie électronique.

Adresse de messagerie du comité :

afps.gentilly@laposte.net

Notre site :

www.france-palestine.org

Terre de Palestine, une spoliation continue

A la fin du 19ème siècle apparaît un mouvement politique, le sionisme : idéologie politique, colonialiste et nationaliste qui prend racine en Europe, contenu des pogroms et de l'antisémitisme « ordinaire ».

Dès 1929 les paysans de Palestine se révoltent contre leur expulsion des terres agricoles. L'organisation sioniste financée par la diaspora juive à travers le monde rachète les terres agricoles aux féodaux souvent résidant en dehors de la Palestine, et en expulse les fellah (paysans).

L'expulsion des paysans palestiniens s'effectue le plus souvent à l'aide des troupes d'occupation anglaise. Des milliers d'hectares sont ainsi « confisqués » aux paysans ancestraux et transférés aux nouveaux colons.

En 1936, éclate la grande révolte « arabe » devant l'afflux de ces nouveaux propriétaires en six ans, ce sont plus de 217.000 immigrants qui s'ajoutent aux milliers d'immigrants des années 1920. La répression par les troupes anglaises, secondées par les milices sionistes, sera terrible¹.

Dans un article paru le 26 mai 1936, Gabriel Péri écrit dans le journal *l'Humanité* « ... *Au fond, sous prétexte de foyer national juif, s'est organisée en Palestine une véritable spoliation des Arabes. La grande société sioniste Keren Hayesso² est spécialisée dans ces spoliations. Profitant de l'absence de titre de propriété chez les fellahs et les bédouins, elle se met d'accord avec un féodal -Cheikh- arabe pour s'approprier des terres ... Après quoi, elle avise les fellahs qu'ils doivent abandonner la terre sur laquelle leurs ancêtres ont peiné pendant des siècles.* »³

Face aux conflits entre immi-

grants sionistes et paysans palestiniens, l'Angleterre préconise dans un livre blanc « la séparation des populations » mais aussi le transfert de population entre les zones à forte densité soit juive soit arabe.

Dans la logique de la déclaration de Lord Balfour du 2/11/1917 (création d'un foyer national juif), suite à la monstruosité et à l'horreur de la solution finale mise en œuvre par les nazis (camps d'extermination, ghettos ...) la toute nouvelle ONU, composée d'une soixantaine d'Etat et dominée par les alliés (USA-URSS – Angleterre -France) décide le partage de la Palestine sous mandat britannique en deux Etats (56% des terres pour l'Etat juif, 44% pour l'Etat Arabe), alors qu'en 1947, 32% de la population est juive et ne possède que 7% du territoire. Jérusalem sera sous un statut de tutelle internationale.

Suivra la guerre de 1948/1949 qui verra l'Etat d'Israël conquérir 20% des terres attribuées aux Arabes, mettre en oeuvre l'expulsion forcée de dizaines de milliers de Palestiniens, « plan Dalet »⁴, créant ainsi le « problème » des réfugiés.

1967 : Guerre des six jours qui permet l'occupation intégrale de la Palestine, puis l'installation massive de colonies en Cisjordanie, dans et autour, de Jérusalem Est, et cela quel que soit le gouvernement israélien en place.

2002 : Israël décide de construire un mur, déclaré illégal en 2004 par la Cour Internationale de Justice, sa construction continue en prenant encore des terres palestiniennes.

2005 : Gaza, si les colons ont été évacués en 2005, cette minuscule bande de terre subit un embargo catastrophique pour la population, des invasions et des bombardements militaires incessants. Gaza n'est plus qu'un ghetto.

2009 : Deux « propositions » de frontières existent sur la table des négociations.

- 1- La résolution 181 de l'ONU, plan de partage de 1947
- 2- L'offre « généreuse » de l'OLP de décembre 1988 revendiquant un Etat palestinien sur seulement 22% de la Palestine, c'est-à-dire la frontière dite de « la ligne verte »

Avec plus de 500.000 colons installés au sein des territoires de la Cisjordanie, le partage de la terre devient de plus en plus problématique.

Aucun gouvernement israélien depuis 1948 n'a défini précisément les frontières définitives de son Etat.



Cette Cisjordanie transformée en archipel au milieu d'un océan colonial. Le poids de l'occupation israélienne en un clin d'œil.

¹ Haganah – Irgoun – Stern... qui après 1948 constitueront l'armée israélienne - ² Keren Hayessod : principal instrument financier de l'Agence juive, reçut entre 1934 et 1938 de la Lloyds Bank un montant total de prêts de 675 000 livres sterling - ³ Source : <http://www.france-palestine.org/article3818.html> - ⁴ Le Nettoyage ethnique de la Palestine, Ilan Pappé, Fayard, 2008, 394p., 22 euros

« Jérusalem, capitale culturelle arabe »

Résistance Culturelle

Jérusalem AL-Qods en arabe a été désignée capitale de la culture arabe pour 2009.

Une décision hautement symbolique puisqu'il s'agit d'affirmer l'identité arabe et plurielle de Jérusalem

Mais L'événement a été assombri par les massacres de Gaza.

Mais Israël grignote le territoire et expulse les palestiniens de Jérusalem.

Mais la ville sous – occupation est inaccessible aux palestiniens et aux arabes.



En effet la police israélienne empêche, au nom d'une atteinte à la souveraineté de l'Etat hébreu, toutes les activités prévues autour de l'événement « Jérusalem, capitale de la culture arabe 2009 », dans les villes de Jérusalem et de Nazareth.

Les manifestations liées à cet événement, notamment un festival, reportées à cause de la guerre à Gaza, ont officiellement été lancées mi-mars mais non sans difficultés.

Tous les documents des organisateurs du festival ont été saisis 2 jours avant lors d'un raid surprise dans un hôtel de Jérusalem-Est. Selon le ministère israélien de l'Intérieur, depuis l'an 2000, il est interdit à l'Autorité palestinienne d'organiser des événements en territoire israélien.

Les artistes des pays arabes voisins n'ont pas pu se joindre au festival, comme cela se fait traditionnellement, a regretté Ouda Iman, responsable du centre culturel d'al-Lods : « *Malgré l'accord de paix entre Israël et l'Egypte, même les artistes égyptiens n'ont pas accès à Jérusalem pour fêter al-Qods, capitale culturelle 2009* ».

Entre les visas refusés et les nombreuses autres interdictions, le festival a finalement été lancé à 10 km de Jérusalem, dans la ville de Bethléem, sous contrôle palestinien. Jérusalem, censée être au cœur du festival, n'a pas été célébrée comme prévu, mais pour les Palestiniens il était important de maintenir l'événement. Selon Ouda Iman, « la résistance culturelle est une résistance importante. Nous, les Palestiniens, nous avons résisté de plusieurs manières. Que ce soit par la non-violence ou la culture ».

La tension palestino-israélienne, à l'occasion de cette manifestation culturelle, témoigne de l'ampleur du problème du partage de Jérusalem alors même que Tel-Aviv l'a déclarée « capitale éternelle et indivisible ». Cette annexion est refusée par la communauté internationale. Mais pour la rendre irréversible, Israël mène une politique acharnée de judaïsation :

- ◆ démolition de maisons dans la partie arabe occupée de la ville au motif qu'elles ont été construites ou agrandies sans permis israélien, ce qui signifierait 1 500 personnes jetées à la rue, l'organisation israélienne B'Tselem pour la défense des droits de l'homme affirme que depuis 2004, les autorités israéliennes ont démolé plus de 400 maisons à Jérusalem-Est.

- ◆ Refus par Israël des permis de construire aux résidents arabes (253 000) de Jérusalem-Est. Selon le Comité israélien contre la destruction des maisons, seuls 125 permis de

construire ont été octroyés à Jérusalem-Est en 2008 sur 300 demandes. L'ONU a fait part de son inquiétude devant les mesures visant la population palestinienne de Jérusalem. « Nous sommes très préoccupés par les mesures israéliennes à Jérusalem-Est, dont les menaces de nouvelles évictions et la destruction de maisons dans plusieurs quartiers palestiniens de la ville ».

- ◆ Construction du mur de séparation obligeant 1 635 familles à quitter la ville. Selon des calculs de l'ONU, environ 25 % des 253 000 Palestiniens qui vivent à Jérusalem-Est ont été coupés de la ville par le Mur.
- ◆ Construction d'un tramway aggravant la situation des palestiniens de Jérusalem.

Jérusalem Est est reconnue par la communauté internationale comme palestinienne.

Ont participé à la confection de ce bulletin :
Chantal A. - Catherine T. - Kaouthar H. - Christiane M. - Marc P.